Conditions de participation « Parrainez un client »

1. Généralités

Les clients d'autosen gmbh peuvent participer à la campagne « Parrainez un client » conformément aux présentes conditions de participation et recommander les services d'autosen gmbh à des tiers qui n'étaient pas encore clients d'autosen gmbh (« nouveaux clients »).

2. Conditions de participation

Seuls les clients existants d'autosen gmbh ayant passé et réglé au moins une (1) commande peuvent participer.

La participation est réservée aux personnes majeures et jouissant d'une capacité juridique illimitée.

3. Prime pour les recommandations fructueuses

Pour chaque recommandation fructueuse, le parrain reçoit une prime sous la forme d'un bon d'achat d'une valeur de 50 €, qui lui est envoyé par e-mail à l'adresse enregistrée dans son compte client après vérification de la recommandation. Une recommandation est considérée comme fructueuse lorsque la personne parrainée a passé et payé intégralement une première commande dans les 30 jours suivant son inscription.

Un bon d'achat :

• est valable quatre (4) semaines à compter de la date d'envoi,

• peut être utilisé à partir d'une valeur minimale de commande de 150 € (une seule fois),

• ne peut être combiné avec d'autres promotions,

• n'est pas transférable et

• ne peut être converti en espèces.

Un seul bon d'achat peut être utilisé par commande.

L'affilié ne reçoit qu'une (1) seule prime par nouveau client parrainé.

La personne parrainée reçoit également un bon d'achat unique d'une valeur de 50 € conformément aux présentes conditions de participation.

Une fois son inscription validée et sa première commande passée, la personne parrainée peut à son tour participer en tant qu'affilié.

Le parrainage multiple d'un même nouveau client est exclu.

La promotion s'applique exclusivement aux nouveaux clients.

4. Consentement de la personne parrainée

La participation implique obligatoirement que :

1. la personne parrainée soit connue personnellement du parrain et

2. le parrain ait obtenu le consentement explicite de la personne parrainée pour la transmission de ses coordonnées avant de la recommander.

En participant, le parrain confirme que ce consentement a été obtenu. Toute prise de contact à des fins publicitaires (par exemple par e-mail, SMS ou messagerie instantanée) sans le consentement explicite de la personne parrainée est interdite (§ 7 UWG).

5. Protection des données

Dans le cadre de cette campagne, les données personnelles de la personne qui parraine et de la personne parrainée sont traitées exclusivement dans le but de mener à bien la campagne.

Le responsable est **autosen gmbh**, Annastrasse 41, 45130 Essen, Allemagne.

La base juridique est l'art. 6, al. 1, let. b du RGPD (exécution du contrat) ou l'art. 6, al. 1, let. a du RGPD (consentement).

Vous trouverez de plus amples informations sur la protection des données, les responsables, les possibilités de contact et les droits des personnes concernées à l'adresse suivante :

https://autosen.com/fr/declaration-de-protection

6. Abus et exclusion

La société autosen gmbh se réserve le droit d'exclure des participants de la promotion en cas de suspicion d'abus ou de violation des présentes conditions de participation.

Dans de tels cas, la société autosen gmbh peut réclamer le remboursement des primes déjà accordées.

7. Modification et fin de la promotion

La promotion est sans engagement et valable jusqu'à nouvel ordre.

La société autosen gmbh se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à la promotion à tout moment sans préavis.

Les droits à des primes déjà acquis et légalement obtenus ne sont pas affectés par cette disposition.

Il n'existe aucun droit à une participation future ou à la reprise de la promotion après sa fin.

8. Remarque fiscale

L'obtention de primes ou de bons d'achat peut avoir des implications fiscales.

Il incombe aux participants de vérifier et de remplir leurs obligations fiscales éventuelles.

La société autosen gmbh décline toute responsabilité et ne fournit aucun conseil en matière fiscale ou juridique.

9. Dispositions complémentaires

Les **conditions générales de vente (CGV)** de la société autosen gmbh s'appliquent à titre complémentaire.

Si certaines dispositions des présentes conditions de participation sont ou deviennent invalides, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée.

autosen gmbh
Annastrasse 41
45130 Essen
Deutschland

E-Mail: info@autosen.com
HR B 23390 Amtsgericht Essen
Geschäftsführer: Thomas Naczenski